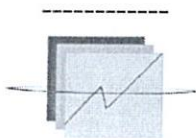


03 AVR 2024

Dakar, le



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

AVIS DE RECRUTEMENT OUVERT

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) lance un appel à candidatures en vue du recrutement **de deux (02) experts Analystes Statisticiens (AS) et d'un (01) Technicien Supérieur de la Statistique (TSS)** comme chargés d'études junior dans le cadre de l'accompagnement du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC/SN) destiné aux bénéficiaires du Système statistique national (SSN) pour une durée de neuf (09) mois renouvelable sur la base d'une évaluation de performances jugée satisfaisante par la Coordination du Projet et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Sous l'autorité du Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale (DSECN) de l'ANSD, les experts AS et TSS devront assurer les missions et les tâches suivantes :

I- DESCRIPTION DES TACHES

Mission(s) principale(s) :

La principale mission des experts AS et TSS comme chargés d'études juniors est d'assister la DSECN dans l'attente de ses objectifs au sein de l'ANSD. A cet effet, ils devront participer :

- aux travaux du changement d'année de base des comptes nationaux (Rebasing) ;
- aux travaux d'élaboration des comptes nationaux du Sénégal ; et
- à la supervision des différentes enquêtes prévues dans le cadre des travaux du changement d'année de base.

De façon spécifique, les chargés d'études juniors doivent exécuter les tâches suivantes :

- participer aux travaux de collecte et traitement des données relatives aux travaux du Rebasing ;
- participer à la supervision des différentes enquêtes prévues dans le cadre des travaux du changement d'année base ;
- participer aux travaux de traitement des données de l'enquête sur l'extraction de sel au Sénégal ;
- participer aux travaux de traitement des données de l'enquête sur l'extraction de sable au Sénégal ;

- participer aux travaux de collecte et de traitement des données administratives dans le cadre de l'élaboration des comptes de l'année de base 2021 et de la première année courante 2022 ;
- traiter les requêtes portant sur la base de données des enquêtes sur l'extraction de sable et du sel ;
- participer aux travaux d'élaboration des comptes nationaux ;
- participer aux réunions et rencontres en rapport avec les activités du Rebasing et rendre compte ;
- réaliser toute autre tâche confiée par la hiérarchie dans le cadre des activités du Rebasing ou d'autres activités de la DSECN ;
- participer aux activités spécifiques de la Division de la Comptabilité nationale (DCN) ; et
- réaliser toute autre tâche confiée par la hiérarchie dans le cadre des activités du Rebasing ou d'autres activités de la DCN.

II- II – PROFILS ET QUALIFICATIONS

L'expert AS doit avoir un diplôme d'Analyse Statisticien et celui TSS doit justifier d'un diplôme de Technicien Supérieur de la Statistique. Ces chargés d'études juniors doivent avoir :

- une bonne connaissance des logiciels de traitements des données statistiques ;
- une connaissance des techniques de sondage ;
- une connaissance dans la mise en œuvre des enquêtes auprès des unités économiques ;
- une capacité à rédiger des rapports d'enquêtes ;
- une capacité à former sur les éléments d'un questionnaire d'enquête ;
- une capacité d'analyse des résultats d'enquête ; et
- être disponible immédiatement.

III – DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidats doivent postuler en envoyant leur CV, diplômes, lettre de motivation et attestations d'emplois antérieurs via la plateforme de recrutement <http://recrute.ansd.sn> disponible sur le site WEB de l'ANSD. Date limite de dépôt des candidatures : **le jeudi 11 avril 2024 à 17 heures précises.**

Il ne sera donné suite qu'aux candidatures pour lesquelles l'ANSD aura exprimé un intérêt et les présélectionnés compléteront leurs dossiers (copies légalisées des diplômes et attestations de travail/service). Le candidat doit être disponible tout de suite pour le poste.



Le Directeur général

**Aboubacar Sédikh
BEYE**